

Delémont, le 16 janvier 2021

# Communiqué de presse

## Chiffres mensuels de la criminalité

Annexe au tableau daté du 04.01.2021

## Escroquerie au placement sur internet : alléchant, mais surtout ruineux

**Au travers de sites internet aux apparences sérieuses, des prestations d'investissements intéressantes sont proposées. Des malfrats créent de toutes pièces des plateformes de négoce numérique. Ils proposent d'investir de l'argent sur des placements et font miroiter des gains intéressants. Ils cherchent à obtenir la création d'un compte et le versement d'argent, par carte de crédit ou en monnaie virtuelle. Malicieux, ils vont tenter d'en obtenir toujours plus. Au final, l'argent ne réapparaîtra pas. Heureusement, il est possible d'identifier ces sites frauduleux.**

Via un courriel ou au gré des actions sur internet, il est possible d'arriver sur une plateforme de négoce qui propose d'investir de l'argent facilement et avec résultat rapide et intéressant. Alléchant ! Cependant, il est possible qu'il s'agisse d'un site frauduleux. En 2020, seuls deux cas ont été annoncés à la police jurassienne, mais il est fort probable que d'autres escroqueries aient été perpétrées. Il est cependant certain que, facilement, quiconque peut être confronté à une telle tentative.

Il est possible de se prémunir contre les tentatives d'escroquerie au placement sur internet et voici quelques conseils :

- Si vous n'avez encore jamais fait d'opérations de placement, ce n'est pas une bonne idée de débiter par le négoce en ligne sans information fournie par un spécialiste (conseiller à la clientèle de votre banque). Votre établissement bancaire pourra vous guider pour les premiers pas.
- Consultez la [liste noire de la FINMA](#) (Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers) ou appelez la permanence téléphonique de la FINMA pour les particuliers (tél. 031 327 98 88) et renseignez-vous sur le prestataire à qui vous aimeriez confier votre argent.
- Comparez le placement proposé avec les produits d'autres prestataires.
- Un rendement très élevé doit attirer l'attention et doit inciter à la méfiance.
- Faites particulièrement attention quand on vous dit que le temps presse. Les prestataires sérieux accordent toujours un temps de réflexion.

En cas d'arnaque d'une escroquerie au placement :

- Ne faites plus aucun versement, sous aucun prétexte.
  - Cessez immédiatement tout contact avec les escrocs.
  - Signalez immédiatement le cas à la police.
-

En cas d'abus, les plaintes peuvent être déposées à la police dans les [réceptions](#) qui ont été adaptées aux mesures actuelles de protection contre la COVID-19. La police est et reste accessible par d'autres canaux. En composant le 117 en cas d'urgence, via le 032 / 420 65 65 pour une requête non urgente, par courrier électronique et postal selon les [adresses](#) présentes sur le site internet de la police.

*Personne de contact pour la police cantonale jurassienne :*

*Daniel Affolter, cellule Prévention et Communication à la police cantonale jurassienne, 032 / 420 65 65*